

Association Agir Pour l'Environnement
Monsieur Stéphane Kerckhove
2, Rue du NORD
75018 PARIS

Le 07/07/2014

Monsieur,

Je prends note de votre courrier.

Avoir vent de rumeurs ne vous autorise nullement à prendre notre marque et nos salariés (1000 en France) en otage, quels que soient vos motifs.

D'autant que ces rumeurs sont infondées : les desserts Senoble sont fabriqués dans l'usine d'Aytre (17), avec du lait du GIE Herbauges.

Quant aux marques de distributeurs, mon groupe n'est pas décisionnaire sur le sujet, n'étant que minoritaire au sein de la filiale Senagral qui les fabrique.
C'est le groupe coopératif Agrial qui est majoritaire et qui a la maîtrise opérationnelle de la collecte de Senagral.

Je vous recommande de traiter le sujet avec eux, d'autant que mon groupe n'a plus vocation à investir dans ce marché des MDD françaises, à l'exception des desserts fabriqués à Aytré, qui est une usine 100% Senoble.

Je comprends votre cause, mais il y a des termes, des expressions qui laissent penser que vous agissez sans le moindre scrupule, en oubliant que l'histoire de l'humanité du 20^{ème} siècle doit vous interdire de les utiliser.

Et je ne parle pas au conditionnel.

Mais en matière médiatique, tous les moyens sont bons n'est-ce pas? Nous avons bien les médias que nous méritons

Pour votre cause, je vous suggère de vous intéresser également au sort des dizaines de milliers de vaches laitières expédiées en Russie et abattues dans des conditions que vous réproveriez pour la consommation humaine, ou à la construction partout en Europe de l'ouest et centrale d'étables à plusieurs milliers de vaches (celle de Drucat est insignifiante, je parle d'étables de 8 à 10 000 vaches, près de nos frontières). Renseignez-vous, ce ne sont pas des rumeurs.

Si je puis me permettre, je n'ai qu'une question à vous poser: que deviendra l'industrie laitière française lorsque les allemands, les hollandais, les espagnols, les irlandais iront s'approvisionner dans ces étables?

Que fera-t-on des 10aines de milliers d'emplois concernés?
Que feront les milliers de producteurs de lait français qui n'auront plus de débouchés sur place?
Avez-vous les moyens de prendre aussi les marques des grands groupes étrangers en otage?

J'espère donc avoir répondu à vos inquiétudes.

Sachez que si vous persévérez malgré tout à nuire à mon entreprise, je prendrai les mesures que la justice m'accordera.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc SENOBLE
Président

